



DELIBERATION
COMITE SYNDICAL
Syndicat Mixte du Pays de Chaumont

SEANCE DU 06 Juin 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
34	18	23

Date de convocation 27/05/2024
--

L'an deux mille vingt-quatre, le six Juin à dix-huit heures trente, le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Comité syndical dans les locaux du Syndicat mixte du Pays de Chaumont, sous la présidence de Stéphane MARTINELLI,

Présents: Olivier BILLIARD, Jean-Claude BRAYER, Patrice CLOSS, Lise COURTOIS, Jean-Guillaume DECORSE, Gilles DESNOUVEAUX, Audrey DUHOUX, Franck DUHOUX, Christophe LIMAUX, Bernard LUISIN, Etienne MARASI, Stéphane MARTINELLI, Michel MENET, Véronique NICKELS, Thierry PONCE, Frédéric ROUSSEL, Roland THERY, Patrice VOIRIN, Jean-Marie WATREMETZ.

Absents: Didier COGNON, Claude COSSON, Josette DEMANGEOT, Stephan EMERAUX, Christelle GAUVAIN, Christine GUILLEMY, Sébastien GUILLERMO, Bernard GUY, François GUYOT, Martine HENRISSAT, Arnaud LAMOTTE, Marie-Claude LAVOCAT, Nicole PENSEE, Bernard VIALLETTEL, Patrick VIARD.

Représentés :

Stephan EMERAUX par Thierry PONCE
Christelle GAUVAIN par Gilles DESNOUVEAUX
Sébastien GUILLERMO par Jean-Claude BRAYER
Martine HENRISSAT par Patrice CLOSS
Arnaud LAMOTTE par Véronique NICKELS
Marie-Claude LAVOCAT par Roland THERY

Franck DUHOUX a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Demande de subvention régional soutien à l'ingénierie Pays 2024

N° de délibération : 2022-16

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
18	23	23	0	0	1

VU l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2015 portant création du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont,

VU les statuts dudit Syndicat,

CONSIDERANT que le dispositif régional « Soutien à l'ingénierie territoriale »,

CONSIDERANT que les dépenses éligibles sont les salaires bruts et les charges patronales. Les coûts associés ne sont pas pris en charge.

SUR PROPOSITION du Président, de solliciter la subvention régionale conformément au plan de financement ci-dessous :

Postes de dépenses		Postes de recettes		
Salaires et charges - 0,4 ETP	23 483,84 €	Subvention région	9 393,54 €	40%
		SM Pays de Chaumont	14 090,30 €	60%
Total	23 483,84 €	Total	23 483,84 €	100%

SUR PROPOSITION du Président,

Et APRES en avoir délibéré, **le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont décide à l'unanimité par vote à main levée :**

1° D'approuver le plan de financement du projet,

2° D'autoriser le président ou représentant légal à faire le nécessaire pour solliciter des subventions et à signer tous documents afférents,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
 Pour extrait conforme
 Stéphane MARTINELLI, Président



Stéphane MARTINELLI

Stephane MARTINELLI
 2024.06.10 19:54:18 +0200
 Ref:6659506-9976402-1-D
 Signature numérique
 le Président